

## Arrêt de la sélection collective en France



**Pour plus de lisibilité sur la scène internationale,** Axiom et Nucléus ont fait le choix de mieux différencier leurs activités de sélection. Cette décision les a donc conduits à déclarer chacun des programmes de sélection indépendants pour les populations Large White, Landrace, Piétrain et Duroc. Après une période de transition durant laquelle les échanges de gènes sont restés effectifs et avec des objectifs de sélection communs, des positionnements techniques et stratégiques différents ont amené les deux entreprises à mettre fin à la sélection collective en France. Par cette décision chaque entreprise devient autonome dans la gestion de ses populations et dans ses choix génétiques. Cette décision répond

aussi au règlement zootechnique européen (n° 2016/1012) qui stipule que les principales organisations de sélection porcine (OSP) européennes sont agréées comme « Établissements de sélection » opérant dans un système de production fermé, en référence à l'absence d'échange de gènes entre les différents opérateurs. Dans ce nouveau paysage, l'Ifip accompagne chaque entreprise dans le choix de ses critères et objectifs de sélection et assure les évaluations génétiques et génomiques des différentes populations. Par ailleurs l'institut continue à apporter son expertise dans la conduite des programmes de sélection. ■ **Joël Bidanel, directeur du pôle génétique de l'Ifip**